

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

25 JUIN 2020

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Représentation du
Conseil Municipal au sein
de l'assemblée générale
du groupement d'intérêt
public Ecojonction**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 juin 2020
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 26 juin 2020
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 juin 2020

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET*, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE*, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

*Madame PEUGNET présente à partir du dossier 20 C 09a

*Monsieur BASSINE présent à partir du dossier 20 C 03

Avait donné procuration :

Madame PEUGNET à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD
Madame BOUTIN à Madame MACE
Madame ANDRE à Monsieur JOLY
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de JACQUELOT

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20200625-20-C-01a-DE
Date de télétransmission : 26/06/2020
Date de réception préfecture : 26/06/2020

OBJET : REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC ECOJONCTION

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 29 juin 2017, le Conseil Municipal a approuvé la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé Eco Jonction entre la Ville de Saint-Germain-en-Laye et l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Saint-Germain-en-Laye.

La convention prévoit dans son article 15 que l'assemblée générale est l'instance de décision du GIP et est composée des membres du Groupement.

Conformément à l'article 1bis, il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à l'assemblée générale du groupement.

Il est proposé de procéder à l'élection des représentants de l'assemblée générale du groupement.

Les candidats sont :

Titulaire : Mary-Claude BOUTIN

Suppléant : Daniel LEVEL

DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Madame FRABOULET (procuration à Monsieur GREVET), Monsieur GREVET s'abstenant,

ELIT au sein de l'Assemblée Générale du groupement d'intérêt public Eco Jonction les représentants de la Ville de Saint-Germain-en-Laye suivants :

Titulaire : Mary-Claude BOUTIN

Suppléant : Daniel LEVEL

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye